



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 613

Texte de la question

PRIX DU PÉTROLE

M. le président. La parole est à M. Manuel Aeschlimann, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Manuel Aeschlimann. Ma question s'adresse à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Le prix du baril de pétrole continue de s'envoler et semble même s'installer durablement au-delà des 130 dollars par baril. Cette situation crée inévitablement de vraies tensions économiques, et influe très fortement sur le pouvoir d'achat de tous les Français. Nos concitoyens les plus fragiles sont frappés de plein fouet, dans leur quotidien, par cette conjoncture. Le Gouvernement a su décider des mesures catégorielles, afin de soutenir les secteurs économiques les plus sensibles à la hausse du prix des carburants.

Toutes les forces de la nation doivent se mobiliser pour faire face à la situation qui rejaillit désormais sur toute l'économie et sur chaque Français en particulier. Dans ces conditions, les idées sont encore les leviers d'action les plus efficaces, pour trouver des solutions aux questions affectant le pouvoir d'achat.

Tout à l'heure, vous avez répondu à une question très négative d'un de nos collègues socialistes au sujet du groupe Total. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Je crois, au contraire, qu'il faut se monter constructifs. Ce n'est pas en désignant des boucs émissaires que nous trouverons des solutions sérieuses aux problèmes. (*Mêmes mouvements.*)

Dans un contexte difficile, la France a la chance de compter, parmi ses forces vives, une entreprise comme Total, capable de tenir au plan mondial une position qui pourrait être imitée afin de faire face aux problématiques analogues. Il apparaît important d'éclairer la représentation nationale sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement travaille avec ce leader de l'énergie, pour apporter des réponses à la situation difficile vécue par tous nos concitoyens, et singulièrement les plus modestes, car plus exposés à la hausse durable du prix des carburants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur le député Aeschlimann, vous avez raison et c'est le mot " durablement " que je retiens en premier lieu dans votre question. Nous sommes effectivement entrés dans une ère où le pétrole sera durablement cher : depuis le 1er janvier, il a pris 30 % ; au cours des seules journées de jeudi et de vendredi, il a gagné près de 13 %.

Cela signifie que nous devons, comme nous y incitait le Grenelle de l'environnement, sous l'autorité de Jean-Louis Borloo et de Nathalie Kosciusko-Morizet, changer de comportement et aller vers une maîtrise de notre consommation. Ce serait la fierté de toute cette assemblée, d'aller dans cette direction et de nous encourager à changer de comportement. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

En 1973-1974, on chassait le gaspi. Très clairement, nous devons aussi nous orienter vers des habitudes de consommations différentes. Deux types de mesures sont nécessaires, de court terme et de long terme. Dans les deux cas de figure, vous avez eu raison de le rappeler, le groupe Total propose sa participation.

Pour ce qui est du court terme, on sait que, l'année dernière, afin de soutenir les personnes les plus modestes,

nous avons mis en place une prime à la cuve de 150 euros qui a profité à 700 000 ménages. La prime sera reconduite pendant l'hiver prochain, et portée à 200 euros. Le groupe Total concourt à son financement et s'engage à encourager ses collègues, ceux qui ne sont pas localisés en France, à y participer également. Au passage, je vous rappelle les tarifs sociaux mis en place par EDF et GDF, permettant aux ménages les plus modestes de bénéficier de prix moins élevés.

Viennent ensuite les mesures de long terme, indispensables tant pour le secteur public que pour le secteur privé. Les pôles de compétitivité dédiés aux énergies renouvelables consacrent des ressources considérables de l'État à la recherche dans ce domaine : l'éolien, le photovoltaïque, la biomasse... *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. Patrick Roy et M. Patrick Lemasle. Et le vélo ?

Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. ...et bien entendu l'hydrogène. Il est aussi de la responsabilité du secteur privé d'intervenir. Le groupe Total s'est de nouveau engagé : après avoir investi 500 millions d'euros sur cinq ans dans des énergies renouvelables, il va apporter 100 millions d'euros à l'ADEME, et 100 millions d'euros à un fonds destiné aux entreprises innovantes, participant ainsi à un effort de solidarité louable. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)* Nous pouvons l'en remercier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Manuel Aeschlimann](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 613

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 juin 2008